

Un nouveau chalet, De l'électricité et une nouvelle coupe de France : Tels sont les motifs qui ont réuni ce mercredi 24 septembre tous les adhérents du cercle canin roquebrunois André Cabasse, ainsi que plusieurs élus municipaux, le Maire Luc Jousse en tête.

En effet après 3 années dans l'ombre pour ne pas dire dans la pénombre le CCR grâce à la volonté de la commune peut à nouveau fonctionner dans des conditions idéales.

On se souvient de ce fait divers qui relatait le vol en une nuit du chalet qui abritait les dirigeants du club. Vol d'autant plus aisé que le système d'alarme avait été rendu inopérant pour cause de manque d'électricité.

La mairie avait en son temps promis de faire tout ce qui était en son pouvoir pour remédier à cet état de fait.

Moins d'un an après force est de constater que cette promesse a été tenue.

Lors de son allocution le Pt Vincent PORCU s'est d'ailleurs chargé de remercier très chaleureusement tous les élus présents. « Une fois de plus » déclarait-il, « les uns et les autres peuvent vérifier combien il fait bon vivre dans une commune où les élus sont responsables et savent respecter leurs engagements.

Le Pt a aussi insisté sur l'aide précieuse apportée par d'autres personnes étrangères au CCR. C'est notamment le cas de Gérard BRUN Pt du ASCS qui l'a accompagné chaque fois qu'il l'a été nécessaire.

Le Maire Luc JOUSSE quant à lui a affirmé à nouveau son attachement à toutes les associations Roquebrunoises en précisant le but d'utilité publique que pouvait revendiquer le cercle canin à l'heure où la législation s'apprête à réglementer de façon plus précise la présence de nos compagnons à 4 pattes dans notre société.

C'est donc dans une excellente ambiance que s'est déroulée cette soirée d'inauguration où la nouvelle détentrice de la coupe de France 2008 a fait une démonstration du savoir et des qualités de son chien sous les yeux admiratifs de M. le maire de M ; Jean Paul OLIVIER, de Florent VILLANOVA et des autres élus présents.

Un chaleureux pot de l'amitié a sympathiquement clôturé cette soirée.

Il est utile de rappeler que les cours collectifs se déroulent les mercredis et samedi de 15h00 à 17h00 et les cours privés sur demande auprès de Mme l'HÔTE vice Pte du CCR.